



## Je ne comprend pas mon agence!!

Par **antunes**, le **13/02/2009** à **16:32**

bonjour,

mon conjoint étant en cdi et moi même voulant être nourrice agréée notre logement est trop petit t2, j'ai donc visiter un logement avec mon agence t3 qui est as 30euros de plus que l'actuel, j'ai fait le dossier avec tt les papier demander même les garands et j'ai eut la surprise d'avoir la réponse négative de l'agence pour la raison que mon chômage ne rentre pas en compte, ni mes prestations familiale, ni les garands car le logement passe par une assurance. nous avons souscris un passGRL.

nous avons un enfants a charge et ma question est:  
est ce que l'agence me dit la verité?

nous penssons que c'est un problème plus personnel mes avant de nous lancer dans une procédure nous voulons être sur car nous avons déposer notre préavis et pas d'autre logement dans notre secteur.

merci beaucoup par avance de votre réponse

Par **Paula**, le **13/02/2009** à **17:13**

Bonjour,

Ne vous lancez pas dans une procédure. D'ailleurs, sur quelle base juridique ??? C'est vrai que les indemnités chômage peuvent être supprimées et qu'elles ne sont pas équivalentes à un salaire.

L'agence transmet les dossiers des futurs locataires au proprio et c'est lui qui décide. Sa décision est unilatérale et il peut refuser votre dossier. Amitiés